

Site officiel

**ÉTAT DE VAUD**

[vd.ch](#) > [Toutes les autorités](#) > [Grand Conseil](#) > [Séances du Grand Conseil](#)

# 23\_RES\_11 - Résolution Nicole Rapin et consorts au nom Députés du district Broye-Vully - Préservons les emplois sur la base aérienne de Payerne.

Séance du Grand Conseil du mardi 23 mai 2023, point 2.17 de l'ordre du jour

## Texte déposé

La base aérienne de Payerne est devenue, au fil des ans, le principal site opérationnel des forces aériennes suisses, loin devant les aéroports de Meiringen (BE) ou d'Emmen (LU). Ces dernières années, dans les cadres des débats successifs en vue de l'acquisition d'un nouvel avion de combat, les autorités régionales et cantonales se sont engagées pour trouver les meilleures solutions tant au niveau de la gestion des nuisances, sonores notamment, qu'au niveau des retombées économiques en lien avec l'activité aéronautique militaire.

Sur ce dernier point, force est de constater que la Confédération ne traite pas la région de Payerne de la même manière que les autres sites, dont celui d'Emmen. Si l'aéroport de Payerne est fortement sollicité pour les atterrissages et décollages, c'est à Emmen que se sont développés les emplois en lien avec les forces aériennes, notamment auprès de RUAG, entreprise propriété de la Confédération.

L'arrivée prochaine des F-35-A sur le tarmac de Payerne doit apporter une correction au déséquilibre des emplois. Et en aucun cas entériner le principe qui ferait que les nuisances des activités de police et d'armée de l'air sont pour Payerne et que les places de travail induites sont pour Emmen.

Il a toujours été clair pour les autorités régionales que l'on ne peut dissocier nuisances et emplois. Que les efforts consentis par les populations riveraines doivent s'accompagner d'effets bénéfiques pour la région. Ce principe, clairement énoncé par la Confédération dans le cadre des débats sur l'acquisition des nouveaux avions de combat, vaut également pour RUAG, l'entreprise en charge des travaux d'entretien, de maintenance et de réparation des avions de combat.

Au travers de cette résolution, le Grand Conseil encourage et soutient le Conseil d'Etat dans l'ensemble des démarches qu'il pourrait entreprendre auprès des autorités fédérales, y compris militaires pour parvenir, enfin, à un juste équilibre entre nuisances liées au trafic aérien, notamment avec des justes compensations pour les nuisances subies (horaires de vols,...) et les emplois directs et indirects que cette activité induit.

## Liste exhaustive des cosignataires

Signataire	Parti
Jean-Luc Bezençon	PLR
Marc Morandi	PLR
Charles Monod	PLR
Guy Gaudard	PLR
Jean-Rémy Chevalley	PLR
Mathieu Balsiger	PLR
Aliette Rey-Marion	UDC
Laurence Cretegy	PLR
Monique Hofstetter	PLR
Thierry Schneiter	PLR
Felix Stürner	VER
Céline Baux	UDC
Stéphane Jordan	UDC
Philippe Germain	PLR
Cédric Weissert	UDC
John Desmeules	PLR
Jean-François Cachin	PLR
Cendrine Cachemaille	SOC
Philippe Liniger	UDC
Laurence Bassin	PLR
Nicola Di Giulio	UDC
Olivier Petermann	PLR
Muriel Thalmann	SOC
Elodie Golaz Grilli	PLR
Graziella Schaller	V'L
Loïc Bardet	PLR
Sergei Aschwanden	PLR
Sylvain Freymond	UDC

Signataire	Parti
Jean-Marc Udriot	PLR
Josephine Byrne Garelli	PLR
Florence Gross	PLR
Aurélien Demaurex	V'L
Florence Bettschart-Narbel	PLR
Gérard Mojon	PLR
Patrick Simonin	PLR
Jean-Louis Radice	V'L
Denis Dumartheray	UDC
Yvan Pahud	UDC
Jean-Bernard Chevalley	UDC
Daniel Ruch	PLR

## **Secrétariat général du Grand Conseil**

Place du Château 6  
1014 Lausanne

[+41213160500](tel:+41213160500) (tel: +41213160500).

[info.grandconseil@vd.ch](mailto:info.grandconseil@vd.ch) (javascript:linkTo\_UnCryptMailto(%27qempxs.mrjs2kverhgswimpDzh2g!%27);).

[Visualiser sur la carte](https://www.google.ch/maps/search/Place%20du%20Ch%C3%A2teau%206++Lausanne+Suisse) (https://www.google.ch/maps/search/Place du Château 6++Lausanne+Suisse).